

ANNÉE : 2022

LES RESIDENCES

Résidence Jean Goujon	F1	407.75 €
Dépôt de Garantie	F1	450 00€
Résidence Jean goujon	F1 Bis	545.15 €
Dépôt de Garantie	F1 Bis	550.00 €
Résidence Michel Colombe	F1 Bis	509.45 €
Dépôt de Garantie	F1 Bis	550.00 €
Résidence Michel Colombe	F2	706.55 €
Dépôt de Garantie	F2	750.00 €
Chambre d'Hôtes	1 nuit avec draps	39 €

LE RESTAURANT

(Uniquement le midi du lundi au vendredi et possibilité d'avoir un potage le soir)

Repas résident et Jocondien de + de 60 ans	6.80 €
Repas résident dont le conjoint réside en EHPAD	5.40 €
Repas résident percevant l'ASPA (<i>Allocation Solidarité Personnes Agées</i>)	5.40 €
Potage	1.00 €
vin	1.60 €
Repas invité	10.90 €
Repas personnel municipal et personnel tours métropole	5.40 €
Repas stagiaire rémunéré	4 €
Repas stagiaire et enfant – de 10 ans	3.90 €

LES AUTRES PRESTATIONS

Ampoules DULUX	2 €
Ampoules Lino Fluo	14 €
Machine à laver	2 €
Sèche-linge	2 €
Dosette lessive	0.50 €
Photocopie A4	0.15 €
A3	0.30 €
En cas de perte/vol (sur présentation d'une attestation sur l'honneur)	
- médaillon d'appel	65 €
- badge d'entrée	25 €